

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

**Arrêté du 17 octobre 2011 portant nomination
au Conseil supérieur de la marine marchande**

NOR : DEVT1115808A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et du ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, en date du 17 octobre 2011, est nommé au Conseil supérieur de la marine marchande au titre des organisations professionnelles et en tant que représentant des industries de manutention : M. Xavier GALBRUN, délégué général de l'Union nationale des industries de la manutention dans les ports français (UNIM), en remplacement de M. Christian PASCHETTA.